



GRUPE DES MINISTRES DES TRANSPORTS DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE - GTMO 5+5

NEUVIEME CONFERENCE DES MINISTRES EN CHARGE DES TRANSPORTS DES PAYS DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE

Nouakchott, 12 décembre 2018

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Les ministres en charge des transports des pays de la Méditerranée Occidentale, réunis à Nouakchott le 12 décembre 2018, dans le cadre du Groupe des ministres des transports de la Méditerranée Occidentale (GTMO 5+5), dans le prolongement des rencontres déjà tenues¹, dans les termes du Protocole pour la coopération dans le domaine des transports en Méditerranée Occidentale du GTMO 5+5 établi à Tunis en mars 2007, et dans l'esprit de la déclaration de Malte issue du deuxième sommet des chefs d'État et de gouvernement du Dialogue 5+5, d'octobre 2012, et de la réunion des ministres des Affaires étrangères du Dialogue 5+5 tenue en janvier 2018 à Alger,

Exprimant leur satisfaction pour :

1. la tenue de la présente conférence du Groupe des ministres en charge des transports de la Méditerranée Occidentale à Nouakchott et du renforcement ainsi apporté à la coopération en matière de transport en Méditerranée Occidentale ;
2. la présence des représentants du Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe, du Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, de l'Union européenne et de l'Union Internationale des Chemins de Fer, en tant qu'observateurs.

Réaffirmant :

1. l'esprit de la déclaration de Malte, où le Dialogue 5+5, étant au cœur de la coopération euro-méditerranéenne et représentant un modèle de partenariat Nord-Sud, représente un instrument fondamental pour la consolidation de la complémentarité et de la solidarité entre les deux rives de la Méditerranée Occidentale ;
2. l'importance du renforcement de la coopération dans le domaine du transport et de la logistique pour le développement économique et l'intégration régionale de tous les membres.

Considérant :

1. les conclusions de la 8^e conférence des ministres du GTMO 5+5, tenue à Lisbonne en octobre 2014 et le bilan de travail de la présidence portugaise du GTMO 5+5 pour la période comprise entre octobre 2014 et décembre 2018 ;
2. la déclaration de la Conférence ministérielle sur le transport de l'Union pour la Méditerranée de novembre 2013 tenue à Bruxelles, son mandat au Forum euro-méditerranéen des transports et au Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et la prise en charge par l'UpM de la coopération euro-méditerranéenne en matière de transports adoptée par les ministres des Affaires étrangères en janvier 2017 à partir de la feuille de route de l'UpM ;
3. la conférence de Paris sur le climat (COP21), conscients de l'incidence des transports sur les émissions de gaz polluants.

¹ Paris et Rabat en 1995, Madrid en 1997, Tunis en 2007 et 2008, Rome en 2009, Alger en 2012 et Lisbonne en 2014.

Se félicitant :

1. du travail réalisé au cours de la présente conférence à Nouakchott et des présentes conclusions ;
2. du travail et des activités réalisées par le GTMO 5+5 sous la présidence du Portugal, repris et résumés dans le bilan de travail, ainsi que de leur niveau d'accomplissement et du soutien apporté par les experts nationaux du groupe à ces travaux ;
3. de l'intérêt et de la disponibilité de Malte à assumer la présidence du GTMO 5+5 en 2020, en application du principe de présidence tournante de cette institution ;
4. du rôle du Centre d'études des transports pour la Méditerranée Occidentale (CETMO) assurant le Secrétariat technique du GTMO 5+5, et de sa participation dans les différents cadres de la coopération euro-méditerranéenne ;
5. du renouvellement du Mémoire d'entente entre le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et le GTMO 5+5, qui consolide la coopération déjà existante entre ces deux institutions ;
6. de la signature du Mémoire d'entente entre la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) et le Centre d'études des transports pour la Méditerranée Occidentale (CETMO) dans le but de promouvoir le développement d'un système intermodal de transport et de logistique, intégré et international en Méditerranée Occidentale ;
7. de la signature d'une convention de collaboration entre la *Sociedad española de estudios para la comunicación fija a través del Estrecho de Gibraltar, S.M.E., S.A* (SECEGSA), la Société Nationale d'Études du Déroit de Gibraltar (SNED) et le Centre d'études des transports pour la Méditerranée Occidentale (CETMO) en vue de l'étude des prévisions de demande en matière de trafics dans le détroit de Gibraltar ;
8. de la signature d'un Mémoire d'entente entre l'Union Internationale des Chemins de Fer (UIC) et le Centre d'études des transports pour la Méditerranée Occidentale (CETMO) en vue de promouvoir les échanges d'information et de bonnes pratiques dans le secteur ferroviaire ;
9. du travail réalisé dans le cadre du projet régional Logismed soft, piloté par la Banque européenne d'investissement, afin de contribuer au développement de la compétitivité du secteur logistique des pays du sud de la Méditerranée et de la participation du Secrétariat technique du GTMO 5+5 en tant que partenaire technique de ladite Banque et des promoteurs du projet.

Remerciant :

1. la Mauritanie, par l'intermédiaire du ministère de l'Équipement et des Transports, pour les dispositions et mesures prises, qui ont contribué à la réussite des travaux de la présente conférence, ainsi que pour son hospitalité à l'égard de toutes les délégations y participant ;
2. le Portugal, qui a assuré la présidence du GTMO 5+5, tout d'abord par l'intermédiaire du *Ministério da Economia*, puis par celui du *Ministério do Planeamento e das Infraestruturas*, pour le travail accompli entre octobre 2014 et décembre 2018 ;
3. le ministère espagnol de Fomento, le gouvernement régional de la Catalogne et le CETMO pour avoir financé les activités du Secrétariat technique du GTMO 5+5 et pour leur engagement à poursuivre une telle contribution ;
4. la direction des services de la Navigation aérienne du ministère français de la Transition Écologique et Solidaire pour avoir dirigé l'étude *Status of Cooperation between Air Navigation Services Providers in Western Mediterranean* par l'intermédiaire du groupe d'experts de l'AEFMP² et avec la participation des Prestataires des Services de Navigation Aérienne des pays du GTMO 5+5 ;
5. le ministère marocain de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, pour son implication dans l'organisation de la réunion du groupe technique sur l'initiative VTMS du GTMO 5+5, qui s'est déroulée le 10 mai 2016 à Tanger ;

² L'AEFMP est un groupe incluant entre autres six Prestataires des Services de Navigation Aérienne de la Méditerranée Occidentale (ENNA, ENAIRE, DSNA, ONDA, NAV Portugal et OACA – à partir de mars 2018-)

6. le ministère portugais *do Planeamento e das Infraestruturas* pour l'organisation de la journée sur les partenariats public-privé et autres modes de financement, qui s'est déroulée le 17 avril 2018 à Lisbonne.

Décident :

1. de continuer à participer, en tant que GTMO 5+5, aux initiatives en cours dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, en étroite collaboration avec son Secrétariat et les différentes organisations actives dans ce cadre
2. de poursuivre leur collaboration aux initiatives et projets de la Plateforme régionale UpM sur la connectivité des transports, qui devrait remplacer le Forum euro-méditerranéen des transports, et de ses groupes de travail, via la participation des pays du GTMO 5+5 et de son Secrétariat technique ;
3. de maintenir à jour l'information sur les infrastructures du réseau multimodal du GTMO 5+5 ;
4. d'intensifier les efforts pour la réalisation du réseau multimodal central du GTMO 5+5, avec une attention particulière pour l'achèvement des tronçons manquants, spécialement en Libye et en Mauritanie, ainsi que des éléments de connexion avec le futur réseau transméditerranéen de transport et autres réseaux voisins ;
5. d'approfondir l'étude du fonctionnement du système de transport de la région et de diffuser les résultats, afin d'identifier les priorités régionales et les tendances du secteur ;
6. de promouvoir la mise en œuvre d'activités de formation, en mettant l'accent sur la diffusion des bonnes pratiques entre les pays, tout en tirant parti des connaissances existantes et en contribuant au renforcement des relations entre les membres du GTMO 5+5 ;
7. de contribuer à l'amélioration de la sécurité routière en Méditerranée Occidentale, en sensibilisant à l'importance de l'amélioration des infrastructures et de la collecte de données concernant les accidents et leurs causes, en coordination et en coopération avec d'autres initiatives existantes ;
8. d'œuvrer à la promotion de connexions maritimes efficaces et durables en tant que principal mode de connexion entre les deux rives de la Méditerranée ;
9. de promouvoir le développement de la logistique moderne en tant qu'outil de soutien et d'accroissement de la compétitivité économique de la région ;
10. de collaborer pour l'amélioration du transport public en tant que moyen de transport cohérent avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies ;
11. d'explorer les possibilités de financement dans la région pour les différents types de projets et d'initiatives dans le domaine des transports, en impliquant le secteur privé et les institutions financières internationales ;
12. de promouvoir des critères de durabilité environnementale dans les actions à mettre en œuvre pour le groupe ;
13. d'encourager le lancement, entre les membres du GTMO 5+5, de projets et d'initiatives à géométrie variable répondant aux intérêts et aux réalités particulières de certains pays et qui pourraient difficilement être abordés conjointement ;
14. d'assurer le suivi des efforts concernant le projet de liaison fixe qui relierait les deux rives de la Méditerranée au niveau du détroit de Gibraltar et renforcerait les relations entre les pays du GTMO 5+5 ;
15. de continuer à renforcer les activités de coopération du GTMO 5+5 avec la tenue de réunions périodiques du groupe d'experts nationaux pour la mise en œuvre d'un programme de travail 2018-2020 à partir des conclusions de la présente conférence ;
16. de se réunir en 2020 pour évaluer la mise en œuvre des décisions adoptées à Nouakchott et procéder à la passation de la présidence à Malte.

Invitent :

1. le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et les institutions financières internationales à poursuivre la promotion du projet labellisé d'achèvement de la partie centrale de l'axe autoroutier transmaghrébin, notamment en mobilisant les moyens financiers en vue de sa concrétisation ;

2. le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et les institutions et les organisations européennes qui pilotent la coopération euro-méditerranéenne des transports à continuer à œuvrer à l'amélioration des transports au niveau régional, notamment via la mise en œuvre du plan d'action régional des transports 2014-2020 et la tenue d'une nouvelle conférence ministérielle afin de définir les orientations pour la nouvelle période à partir de l'année 2021 ;
3. le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée et les institutions européennes à renforcer, dans le cadre de la coopération euro-méditerranéenne, la coordination et les synergies entre les différents instruments financiers existants afin de renforcer le financement des investissements des infrastructures de transport au niveau régional et, à plus long terme, d'explorer la possibilité d'établir un mécanisme de financement similaire au programme existant pour le réseau transeuropéen de transport afin de développer le futur réseau transméditerranéen de transport.

Chargent :

1. la présidence mauritanienne du GTMO 5+5 de présenter ce relevé de conclusions aux ministres des Affaires étrangères des pays du Dialogue 5+5 et aux instances euro-méditerranéennes concernées afin de faciliter leur mise en œuvre, et de poursuivre les contacts avec le Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe, le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée, la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement et les autres institutions internationales susceptibles de contribuer à la coopération dans la région ;
2. le groupe d'experts nationaux et le Secrétariat technique du GTMO 5+5 d'intensifier les échanges d'informations et la coopération avec le Secrétariat général de l'Union du Maghreb Arabe et le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée sur la base des mémorandums d'entente signés ;
3. le groupe d'experts nationaux et le Secrétariat technique du GTMO 5+5 de mettre à exécution les conclusions de cette rencontre comme programme de travail 2018-2020 du GTMO 5+5, d'analyser les moyens pour assurer la viabilité financière des activités du programme, d'analyser les possibilités de coopération thématique entre différents pays du GTMO 5+5 et de continuer à œuvrer pour l'avancement de la coopération régionale en matière de transport ;
4. le Secrétariat technique du GTMO 5+5 d'explorer les possibilités d'une coopération avec l'Union africaine dans le cadre des projets liés aux infrastructures de transport
5. le CETMO de continuer à assurer le Secrétariat technique du GTMO 5+5 et à travailler avec les différentes instances sectorielles du Dialogue 5+5 ;
6. Malte de procéder aux invitations et d'organiser la prochaine conférence des ministres du GTMO 5+5, à tenir en 2020.

Le Ministre des Travaux Publics et des
Transports
**République algérienne
démocratique et populaire**

Pour le Ministre de Fomento,
l'Ambassadeur de l'Espagne en Mauritanie
Royaume d'Espagne

Pour le Ministre de la Transition Écologique et
Solidaire, le Délégué interministériel adjoint à la
Méditerranée
République française

Le Ministère en charge des Transports
République italienne

Pour le Ministre des Communications et
des Transports, le Chargé d'affaires de
l'ambassade de la Libye en Mauritanie
Libye

Pour le Ministre des Transports, de
l'Infrastructure et des Projets essentiels, le
Directeur général du département des Travaux
Publics et des Infrastructures
République de Malte

Pour le Ministre de l'Équipement, du Transport, de
la Logistique et de l'Eau, le Secrétaire d'Etat
auprès du Ministre de l'Équipement, du Transport
de la Logistique et de l'Eau, chargé du Transport.
Royaume du Maroc

La Ministre de l'Équipement et des Transports,
République islamique de Mauritanie

Pour le Ministre de la Planification et des
Infrastructures, le Président du conseil
d'administration de l'Institut de la mobilité et des
transports
République portugaise

Pour le Ministre du Transport, le Secrétaire d'État
auprès du Ministre du Transport
République tunisienne